

REPUBLIQUE FRANCAISE**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE****EXTRAIT***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire***Séance du mardi 12 février 2019**

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-neuf, le 12 février

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gêrôme FASSET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

6 février 2019

et qu'elle a été faite le

6 février 2019

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

Présents : 33**Absents suppléés : 0****Absents excusés : 11****Présents : Brans : M. Michel ECARNOT Courtfontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre : M. Grégoire DURANT, Mme Joss BERNARD, M. Olivier MATHEVON, M. Rémy MARTIN Evans : M. Jean-Luc HUDRY Fraisans : M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES Gendrey : M. Pierre ROUX La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : M. Joseph ROY Louvatange : M. Gêrôme FASSET Montmirey-la-Ville : M. Maurice RICHARD DEVESVROTTE Montmirey-le-Château : Mme Monique VUILLEMIN Mutigney : Mme Christine LECOMTE Offlanges : M. Marc BARBIER Orchamps : M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL Our : M. Jacques LEFEVRE Pagny : M. Michel GANET Plumont : M. Michel GREMAUX Romain : Mme Nathalie RUDE Rouffange : M. Didier TISSOT Salans : M. Philippe SMAGGHE Saligney : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Serre les Moulières : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay : Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES Vitreux : M. Alain GOMOT****Suppléés :****Absents excusés : Dammartin Marpain : M. Jean-Louis ESPUCHE Dampierre : Mme Laure VALENTIN Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. Hervé BOUVERESSE Monteplain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M. Régis CHOPIN, M. Denis JEUNET Ougney : M. Eric CHAPUIS Ranchot : M. Eric MONTIGNON Rans : M. Stéphane MONTRELAY Salans : Mme Stéphanie DREZET****Secrétaire de séance : Monsieur Claude TERON****Procurations de vote :*****Mandants* : M. Jean-Louis ESPUCHE (DAMMARTIN MARPAIN) Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS)*****Mandataires* : Mme Christine LECOMTE (MUTIGNEY) M Grégoire DURANT (DAMPIERRE) Mme Jessica RAMEL (ORCHAMPS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS)*****Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h40 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.***

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°**DCC2019_02_007****Objet :**

Désignation d'un nouveau délégué au Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique et de Danse à Orchamps (EMAJN)

DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE A ORCHAMPS (EMAJN)

Vu la délibération n° 2014-66 du 11 septembre 2014 désignant Monsieur Christophe FERRAND comme délégué au Conseil d'Administration de l'EMAJN.

Suite à la démission de Monsieur Christophe FERRAND du Conseil municipal de la commune de Dampierre, il convient de procéder à une nouvelle désignation de délégué à Orchamps.

1. Modalités de désignation

L'article L.2121-21 – alinéa 4 du CGCT dispose que le Conseil « *peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

Il est proposé de faire application de cet article pour la désignation d'un délégué au Conseil d'Administration de l'EMAJN.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, fait application de l'article L.2121-21 – alinéa 4 du CGCT.

2. Désignation d'un délégué au Conseil d'Administration de l'EMAJN

La candidature est la suivante :

- Monsieur Michel ECARNOT.

Pour rappel, Monsieur Christian RICHARD est délégué au Conseil d'Administration de l'EMAJN.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, désigne Monsieur Michel ECARNOT comme délégué au Conseil d'Administration de l'EMAJN.

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérome FASSET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

